



Envoyé en préfecture le 10/02/2021

Reçu en préfecture le 10/02/2021

Affiché le

SLO 3

ID : 033-213300700-20210208-20212-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 08 février, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Catherine SANCHEZ, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé : Mme Audrey JOLLY pouvoir M. PHOENIX Didier, Sophie OLIAS—ZEITSCHHEL, Renaud CHEIN pouvoir M. CHAUSSONNET Denis

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

COMMANDE PUBLIQUE 2021/2 N°1

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DE LA MISSION GEOTECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire après avoir rappelé que la mission de reconnaissances géotechniques sera une dépense à prévoir pour le budget 2021 expose qu'il y a eu quatre propositions de prix qui ont été faites par les bureaux de contrôle suivants : ALIOS, ECR, OPTISOL ET GEOFONDATION.

Aux vues de l'analyse de ces offres faite par IG Concept, et sur recommandation de cette dernière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de retenir l'entreprise ECR pour la mission de reconnaissances géotechniques dans le cadre de la construction des ateliers municipaux sur la commune de Brach d'un montant de 3 770.00 € HT soit 4 524.00 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tous documents et pièces comptables concernant la mission de reconnaissances géotechniques dans le cadre de la construction des ateliers municipaux sur la commune de Brach.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97